

PROTOCOLE D'ENTENTE
SUR LA COLLABORATION ENTRE
LA SASKATCHEWAN ET LE CANADA
POUR LA PROMOTION DU COMMERCE INTERNATIONAL

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI),

Industrie Canada (IC),

Agriculture et agro-alimentaire Canada (AAAC),

le ministère du Développement économique de la Saskatchewan (MDES), et

le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan (MAAS),

ci-après les « Parties »,

RECONNAISSANT que :

- ◆ la Saskatchewan, dont le marché intérieur est modeste, est tributaire d'une augmentation de ses exportations pour assurer sa prospérité et créer des emplois;
- ◆ l'investissement, qu'il vienne de l'intérieur ou de l'extérieur de la province, est essentiel pour soutenir la croissance économique;
- ◆ les liens internationaux dans le domaine de la technologie sont de plus en plus importants pour préserver la compétitivité de l'industrie et pour stimuler les échanges;
- ◆ même si les exportations de ressources naturelles et de matières premières vont demeurer importantes pour la Saskatchewan, la province doit accroître ses exportations de produits et services à valeur ajoutée pour stimuler sa croissance économique, ce qui requiert du gouvernement et des entreprises une orientation internationale plus marquée;
- ◆ l'adoption d'une perspective internationale, l'amélioration des capacités de marketing et l'application de nouvelles technologies sont essentielles pour le succès des entreprises de la Saskatchewan sur les marchés mondiaux;
- ◆ un effort très net est requis pour augmenter le nombre des entreprises prêtes à exporter, ainsi que pour améliorer les résultats d'exportation des entreprises de la Saskatchewan et aussi multiplier et diversifier leurs marchés;